

Un PLFSS 2025

d'austérité :

- Une augmentation minimale de l'ONDAM (objectif national de dépenses d'assurance maladie), bien en deçà des besoins.
- Baisse de l'indemnisation journalière de 100 % à 90 % des agents de la fonction publique en arrêt maladie.
- La réduction des indemnités journalières en cas d'arrêt maladie, plafonnées à 1,4 Smic contre 1,8 auparavant.

Chaque recul de la Sécu a fait une place aux complémentaires santé

devenues indispensables pour se soigner. Elles fonctionnent sur une autre logique, financière, où le remboursement est fonction du montant de la cotisation.

Les personnes en retraite paient plus cher car la tarification augmente avec l'âge. Conséquences : 12 % d'entre elles n'ont pas de complémentaire.

La prise en charge par les complémentaires du 100% santé (et non par la Sécu ainsi affaiblie) pour l'optique, l'audiologie et le dentaire a entraîné l'augmentation de leurs tarifs (de 8 à 10 %).

La hausse de la taxe sur les complémentaires (qui se monte 1,1 milliard d'euros dans le PLFSS) va encore se répercuter sur les cotisations des assuré-es.

Les personnes en retraite sont particulièrement concerné-es. Elles ont plus souvent besoin de se soigner et ne doivent pas renoncer à la santé pour raisons financières.

Reconquérir la Sécu

80 ans après sa création, la Sécurité sociale intégrale est plus que jamais nécessaire pour couvrir totalement tous les risques et aléas de la vie à la mort, et notamment la santé, et pour retrouver la solidarité, l'universalité et la démocratie. Nos organisations appellent à la mobilisation le 20 mars pour la reconquête de la Sécu :

- **Reconquête de l'accès aux soins** : des hôpitaux de proximité, des centres de santé, davantage de personnel médical bien formé et bien payé et aux conditions de travail améliorées.

- **Reconquête des remboursements** : aucun reste à charge, 100 % Sécu pour les frais médicaux de consultation et tous les examens et soins prescrits et suppression des dépassements d'honoraires.

- **Reconquête des recettes** : fin des exonérations de cotisations sociales ouvertes sans contrôles ni contreparties aux entreprises ; financement par la cotisation sociale assise sur l'ensemble des revenus des salarié-es et les dividendes.

- **Reconquête de la démocratie sociale** : gestion de la Sécu par les salarié-es et maîtrise des médicaments et de leurs prix par le développement d'un pôle public du médicament.

Pour assurer les droits de toutes et tous à la santé

Pour reconquérir la Sécu

Pour protéger toute la population de tous les aléas de la vie

**Le 20 mars, rassemblement à 10h30
devant le Palais de Justice de Périgueux**

Manifestation jusqu'à la Préfecture

Sur place, casse-croûte solidaire

Jeunes, actifs et retraités, nous sommes tous-tes concerné-es

